



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 18-21 novembre 2024

Distribution: générale	Point 1 de l'ordre du jour
Date: 11 octobre 2024	WFP/EB.2/2024/1/2
Original: anglais	Adoption de l'ordre du jour
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Ordre du jour provisoire annoté

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Conformément à l'article III du Règlement intérieur du Conseil d'administration, la Directrice exécutive soumet ci-après au Conseil, **pour approbation**, l'ordre du jour provisoire de sa deuxième session ordinaire de 2024. Pendant la session, le Conseil peut décider à la majorité des deux tiers des membres présents et votants d'amender l'ordre du jour par suppression, addition ou modification de n'importe quel point.

2. **Désignation du Rapporteur**

Conformément à l'article XII et aux méthodes de travail établies, le Conseil peut désigner un Rapporteur parmi les représentants participant à la session.

3. **Déclaration liminaire de la Directrice exécutive, y compris un aperçu des possibilités et des défis actuels et futurs pour le PAM**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Directrice exécutive présente au Conseil un exposé oral sur les questions stratégiques actuelles et futures auxquelles le PAM est confronté.

4. **Questions de politique générale**

a) Mise à jour de la politique en matière de résilience

Compte tenu des résultats de l'évaluation de la politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, que le Conseil a examinée à sa session annuelle de 2023, le Secrétariat présente une mise à jour de la politique en matière de résilience. Ce document est soumis au Conseil **pour approbation**.

b) Mise à jour de la politique en matière de repas scolaires

Comme cela est recommandé dans l'évaluation stratégique de la contribution des activités d'alimentation scolaire à la réalisation des objectifs de développement durable (WFP/EB.A/2021/7-B), que le Conseil a examinée à sa session annuelle de 2021, une mise à jour de la politique en matière de repas scolaires est présentée au Conseil **pour approbation**.

c) Mise à jour de la politique en matière de changements climatiques

Conformément à ce qui a été préconisé dans le rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe et de la politique du PAM en matière de changements climatiques dont le Conseil était saisi à sa session annuelle de 2023, le Secrétariat présente **pour approbation** une mise à jour de la politique en matière de changements climatiques.

d) Cadre révisé de résultats institutionnels du PAM pour 2022-2025

Conformément à ce qu'a demandé le Conseil à sa première session ordinaire de 2022, le Secrétariat lui présente une version révisée du Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025, comprenant des indicateurs de performance clés supplémentaires. Ce document est soumis au Conseil **pour approbation**.

e) Point sur l'application de la politique du PAM en matière de transferts monétaires*

Comme suite à l'approbation par le Conseil de la politique en matière de transferts monétaires à sa session annuelle de 2023, le Secrétariat présente un point sur l'application de ladite politique, qui est soumis **pour information**.

f) Recueil des politiques relatives au Plan stratégique

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) indiquait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été restructuré afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique. Depuis 2023, le document comprend aussi une analyse des lacunes relevées sur le plan des politiques. Ce document est soumis au Conseil **pour information**.

g) Point sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fait un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces organismes et présente les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce document est soumis au Conseil **pour information**.

5. **Ressources, questions financières et budgétaires**

a) Plan de gestion du PAM pour 2025-2027

Le Conseil est saisi, **pour approbation**, du Plan de gestion pour la période 2025-2027, y compris le budget du PAM pour 2025.

Le Conseil est également saisi, **pour information**, des observations et des recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

* Les points signalés par un astérisque sont présentés pour information uniquement mais seront tout de même examinés pendant la session.

- b) Rapport de l’Auditeur externe sur les constatations issues des audits sur le terrain et réponse de la direction du PAM

Comme convenu avec le Bureau à sa réunion du 4 avril 2024, l’Auditeur externe présente un rapport sur les constatations issues des audits sur le terrain menés pendant la période considérée. Au titre de ce point est également présentée la réponse du Secrétariat aux recommandations formulées dans le rapport. Ces deux documents sont soumis au Conseil **pour examen**.

Le Conseil est également saisi, **pour information**, des observations et des recommandations formulées par le CCQAB et le Comité financier de la FAO.

6. **Rapports d’évaluation**

- a) Rapport succinct de l’évaluation à mi-parcours du Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 et réponse de la direction

Ce rapport d’évaluation examine et analyse la mise en œuvre par le PAM de son Plan stratégique pour 2022-2025, et il éclairera l’élaboration du Plan stratégique pour 2026-2029, qui sera présenté au Conseil en 2025. Ce document est soumis au Conseil **pour examen**.

- b) Synthèse des éléments factuels et des enseignements concernant les partenaires coopérants du PAM et réponse de la direction

Ce rapport d’évaluation présente une synthèse des éléments factuels et des enseignements tirés d’évaluations centralisées et décentralisées, relatifs au rôle joué par le PAM vis-à-vis de la gestion des partenaires coopérants et de la collaboration stratégique avec ceux-ci. Ce document est soumis au Conseil **pour examen**.

- c) Rapports succincts d’évaluations de plans stratégiques de pays et réponses de la direction

Ces évaluations passent en revue et analysent toutes les activités du PAM indiquées dans les plans stratégiques de pays. Elles en évaluent la performance et les résultats et fournissent des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception des programmes et leur mise en œuvre. Les constatations et les recommandations issues des évaluations aideront les bureaux de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Les rapports succincts des évaluations des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires ci-après, ainsi que les réponses de la direction correspondantes, sont présentés au Conseil **pour examen**:

1. Colombie (2021–2024)
2. Cuba (2021–2024)
3. Mali (2020–2024)
4. Rwanda (2019–2023)
5. République arable syrienne (2018–2025)

- d) Rapport succinct de l'évaluation de la réponse d'urgence du PAM aux crises prolongées au Sahel et dans d'autres pays d'Afrique centrale (2018–2023) et réponse de la direction

Les évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central sont l'occasion de recueillir des données factuelles relatives à la performance du PAM et d'en tirer des enseignements, mais aussi de rendre compte des résultats obtenus aux parties prenantes du PAM, y compris les populations touchées. Ce rapport examine et analyse l'intervention d'urgence que le PAM mène pour faire face à la crise prolongée qui se déroule au Sahel et dans d'autres pays d'Afrique centrale. Ce document est soumis au Conseil **pour examen**.

7. **Questions opérationnelles**

- a) Plans stratégiques de pays

Le Conseil est saisi, **pour approbation**, des plans stratégiques de pays ci-après:

1. Colombie (2025–2028)
2. Namibie (2025–2029)
3. Sénégal (2025–2029)
4. Ukraine (2025–2027)

- b) Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel*

Un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, sera présenté au Conseil **pour information**.

- c) Exposé oral sur le projet global relatif aux assurances à donner*

À la demande du Conseil, le Secrétariat fera oralement un exposé sur les éléments nouveaux concernant le projet global relatif aux assurances à donner. Ce point sera présenté au Conseil **pour information**.

- d) Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et de plans stratégiques de pays provisoires de transition, et augmentations budgétaires correspondantes approuvées en vertu de délégations de pouvoirs entre le 1er janvier et le 30 juin 2024

Le Conseil est saisi, **pour information**, d'un document résumant les révisions de plans stratégiques de pays, de plans stratégiques de pays provisoires et de plans stratégiques de pays provisoires de transition, et les augmentations budgétaires correspondantes approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués.

8. **Questions d'organisation et de procédure**

- a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2025-2026

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil est saisi, **pour approbation**, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2025-2026.

9. **Questions d'administration et de gestion**

- a) Nomination d'un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant

Le Conseil va nommer un membre du Comité consultatif de contrôle indépendant sur la base des recommandations formulées par le jury de sélection. Ce document est présenté au Conseil **pour approbation**.

10. **Résumé des travaux de la session annuelle de 2024 du Conseil d'administration**

Conformément à la décision que le Conseil a adoptée à sa deuxième session ordinaire de 1996 au sujet de ses méthodes de travail, un résumé des travaux de sa session annuelle de 2024 lui est présenté **pour approbation**.

11. **Questions diverses**

- a) Deuxième rapport intérimaire du groupe de travail du Conseil d'administration sur l'examen de la gouvernance

Ce rapport contient les recommandations formulées par le groupe de travail à l'intention du Conseil, notamment les recommandations restantes figurant dans le rapport de la consultante indépendante, d'autres initiatives relatives à la gouvernance et les étapes suivantes. Ce document est soumis au Conseil **pour approbation**.

- b) Rapport de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU Femmes et du PAM est soumis au Conseil **pour information**.

12. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**

Le Conseil est saisi d'un projet de document contenant toutes les décisions adoptées et les recommandations formulées à sa session en cours pour en vérifier l'exactitude.